

Sécurité des enfants passagers

ÉTAPE 1

SIEGES ORIENTÉ VERS L'ARRIÈRE

Les enfants doivent faire face à l'arrière jusqu'à au moins 3 ans ou à la limite de leur siège, selon ce qui les maintient plus face à l'arrière plus longtemps.



1

ÉTAPE 2

SIEGES FACE A LA ROUTE

Les enfants peuvent monter dans des sièges de sécurité pour enfants faisant face vers l'avant, à l'arrière, jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de poids ou de hauteur du siège.



2

VT Lois de la Ceinture de Sécurité:

23 V.S.A. § 1258 Systèmes de retenue pour enfants; personnes de moins de 18 ans

23 V.S.A. § 1259 Ceintures de sécurité; personnes âgées de 18 ans ou plus

23 V.S.A. § 1134b fumer dans un véhicule automobile avec enfant present

ÉTAPE 3

SIÈGES D'APPOINT

Une fois que les enfants atteignent la limite de leur siège orienté vers l'avant, ils doivent est dans des sièges rehausseurs, à l'arrière, jusqu'à ce que les ceintures de sécurité sont bien ajustées



3

ÉTAPE 4

CEINTURE DE SÉCURITÉ

Lorsque les enfants sont trop grands pour leurs sièges d'appoint, ils peuvent utiliser la ceinture de sécurité pour adulte sur le siège arrière, si elle est correctement ajustée, généralement entre 8 et 12 ans. Tous les enfants de moins de 13 ans doivent continuer à s'asseoir à l'arrière.



4



Pour plus d'information
www.beseatsmart.org

1-888-VMT-SEAT

1-888-868-7328